MyNotary Académie

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné **Sacha BOYER**, Responsable du centre de formation, atteste que :

Les compétences acquises grâce à des contrôles réalisés lors de ce cursus de formation ont permis la délivrance d'une attestation de formation éligible « Loi ALUR » et rendue obligatoire par le décret N°- 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier paru au journal officiel sous le N° 0044 du 21 février 2016

Stagiaire : KATIA PONT

ID de certificat : 6a996b1bc20eaa9f6708b833

À suivi l'action de formation intitulée
«**Guide pratique sur la règlementation Tracfin»**
qui s'est déroulée le **3 Sep 2026** pour une durée de **2H00.**

Plan de formation :

Partie I : Tracfin : Définition et origine
I. Origine et objectifs
II. La naissance de Tracfin

Partie II : La mise en place d'un dispositif Tracfin
I. Le protocole Tracfin
- **A. Les obligations de formalités propres à l'agence**
- **B. Les obligations à l'ouverture de chaque dossier**

II. La déclaration de soupçon

Partie III : Les sanctions à la non-mise en place d'une procédure TRACFIN

Partie IV : Et sur MyNotary ?

Examen final
Délivrance de l'attestation de formation si réussite à l'examen

Fait à Lyon, le **3 Sep 2026**

Les objectifs de la formation

1. Comprendre l'origine et les missions de Tracfin

Connaître le rôle de Tracfin dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que son cadre de création et d'intervention.

2. Identifier les professionnels assujettis aux obligations Tracfin

Savoir qui est concerné dans le secteur immobilier et pourquoi cette obligation est essentielle à la régulation du marché.

3. Mettre en place un dispositif Tracfin conforme

Appliquer les étapes clés d'un protocole Tracfin efficace : recueil d'informations, analyse de la relation d'affaires, archivage.

4. Maîtriser la déclaration de soupçon

Savoir reconnaître une situation suspecte, rédiger et transmettre une déclaration de soupçon de manière conforme et sécurisée.

5. Connaître les sanctions encourues en cas de manquement

Identifier les risques liés à l'absence de procédure ou au non-respect des obligations Tracfin.

6. Utiliser les outils Tracfin intégrés à MyNotary

Exploiter les fonctionnalités de la plateforme MyNotary pour automatiser et sécuriser ses obligations Tracfin dans le cadre des dossiers immobiliers.

SaS LaJurisTech
49 rue du Pdt Edouard Herriot
69002 LYON
compta@mynotary.fr
SIREN 815 288 717

